

Saint-Antonin, le 14 juin 2002

BAPE

Re : Dossier réaménagement de la route 185 et des viaducs dans le secteur de Saint-Antonin.

Attendu que l'achalandage à Saint-Antonin est en hausse.

Attendu que les accès au village ne sont plus sécuritaire.

Attendu que la population de Saint-Antonin n'accepte plus de délai dans ce dossier.

Donc sur proposition de Madame Nicole Albert, appuyée par Madame Bibianne Dumont, résolu à l'unanimité que le Club les Bénévoles du C.M.L. quotionne le projet tel que déposé par le ministère des transports du Québec.

Copie conforme des extraits des minutes du Club lors de leur réunion du 12 juin 2002 à 19h 30.

Le Club Les Bénévoles du C.M.L.

Mme Louise Guérette, Secrétaire
Par : Madame Louise Guérette, secrétaire